



Réunion de Conseil d'Administration du 30 Novembre 2023

Compte Rendu

Présents CA : Viviane BONDET
Georges COURTAY (CP)
Jeanine CONRAUD (CP)
Denis LATIRRE
Christian MASSON
Francette MASSON (membre d'honneur)
Lucien POIROT (CP)

Excusés CA : François JARDILLIER

1 – Bilan Adhésions 2023 en cours

- Adhésions au 30/11/2023 :
 - ✓ 75 adhérents dont 6 nouveaux
 - ✓ 6 plaisanciers 2022 non réinscrits
 - ✓ 2 départs
- Adhésions pour 2024
 - ✓ 5 départs

2 – Point Financier

- Compte au 25/11/2023 : 603.04€
- Remise chèques + adhésions transmis au trésorier
- Factures 133.31€
- Après règlement de cette dernière facture le solde sera de 469.73€

3 – Liste d'attente

- Liste d'attente du 21/11/2023 (document sur site--Informations portuaires)
- 94 demandes sont en cours, 9 de 2021 et 34 de 2022

4 – Département et SPL

- Comptes Spl 2022 – Action auprès du PDG de la SPL le 18/10/2023 – comptes déposés auprès du greffe du tribunal de commerce de Coutances le 26/10/2023
- Maintien des profondeurs avant-port (photos et arrêté sur le site--Travaux)
- Réunion Florent DULOIR du 24/10/2023 et 22/11/2023 (documents sur notre site avec identification--Comptes rendus)
- En attente de réunion du Cluppp (probablement mi-décembre 2023)
- Documents à disposition : Aot 2024--Lettre contrat--liste passeport escale--enquête ports propres--bulletin Ssm (documents sur notre site--Informations portuaires)
Dans la liste des passeports escale n'apparaît plus Granville (information transmise à la Capitainerie)
- Enquête ports propres : <https://forms.gle/FCWkRtWSeijZ8MT47>

5 – Conseil Portuaire du 24/11/2023

- Documents en notre possession pour le Conseil Portuaire (seront joints sur notre site avec identification--Conseil départemental)
 - ✓ Convocation
 - ✓ Composition Conseil Portuaire (poste de René RAVASE resté vacant)
 - ✓ Compte rendu SVLH département 9/06/2023

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>





Association des Usagers du Port de Plaisance de Saint Vaast

A.U.P.P.S.V

- ✓ Corrections et commentaires Auppsv au compte rendu du 9/06/2023
- ✓ Rapport partiel d'activité 2023 SVLH
- ✓ Atterrissage 2023 et prévision 2024 SVLH
- ✓ Tarifs 2024 SVLH (+4.77%-Spl, +6%-Cotentin avec modification catégories, Passeport escale, compléments électriques)
- ✓ Voir tableau de comparaison des tarifs 2023/2024
- ✓ Comptes rendus de Novembre et Juin avec intégration des commentaires Auppsv (Documents en ligne sur le site du Département et sur notre site--Conseil Départemental)
- ✓ Bilan comparatif avec les autres ports de la SPL. Aucune corrections demandées sur les comptes rendus des autres ports (sur notre site avec identification--Conseil Départemental)
- ✓ Compte rendu Conseil portuaire AUPPSV (en pièce jointe mais également sur notre site avec identification--Conseil Départemental)

6 – Unan France

- Le président a assisté au Conseil d'Administration de l'Unan France le 26/22/2023 (transparents sur notre site--Unan France)
- Actions vers la reconnaissance de l'Unan France au niveau des instances maritimes nationales
- Relance des groupes de travail

7 – Débat public « La mer en débat »

- Piloté par le CNDP (Centre National du Débat Public)
- Avec la coordination du CMF MEMN (Conseil Maritime de Façade Manche Est-Mer du Nord)
- Chaque CMF est également concerné par ce débat (NAMO, Aquitaine, Méditerranée)
- Une présentation de ce débat sera accessible sur la page d'accueil de notre site

8 – Assemblée Générale 2023

- Prix adhésion 2024 - Elle reste à 12€
- AG prévue pour le 30 Mars 2024, réservez dès à présent cette date
- Sortants :
François JARDILLIER (en attente de sa décision)
Lucien POIROT (ne se représente pas)
 - ✓ Changement de nos loisirs et envie de faire autre chose
 - ✓ Plus de navigation pour cause de covid et quelques soucis de santé depuis 5 ans
 - ✓ Abandon de la navigation
 - ✓ Mise en vente du bateau en 2024
 - ✓ Pour l'AG 2023 pas de renouvellement au CA
 - ✓ Aide permanente sans restriction, sans limite de temps, pour les nouveaux dirigeants
 - ✓ Fonction de président assurée jusqu'à la prochaine AG
 - ✓ Gestion du site AUPPSV50 autant de temps qu'il le faudra
 - ✓ Après la vente du bateau, plus d'Aot, plus d'adhésion à l'Auppsv, plus membre du Conseil Portuaire et Cluppp, plus membre de l'Unan
- **Lors de l'AG 2023 le choix d'un nouveau président sera donc nécessaire. Ceci constitue donc un appel à candidature (bulletin joint)**
 - ✓ Pour l'association, décision importante à prendre en cas de vacance du poste de Président
- Adhésion UNAN Manche sera à valider par le nouveau président
 - ✓ Le président est membre du CA
 - ✓ Le président devra désigner un délégué (actuellement Georges COURTAY et membre du CA)

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>

